L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI, 16 MARS 1893.

Concert de Mlle Léonice Vincent.

Nous venons d'assister à un concert très-habilement composé, très-varié, très-attrayant. Il avait, du reste, attiré un nombreux public d'amateurs qui, croyons-nous, se sont retirés plus que satisfaits de leur soirée.

Au moment où nous pénétrions dans la salle, on faisait une ovation à la bénéficiaire, Mlle L. Vincent, qui venait d'exécuter d'une brillante façon, la *Kermesse de Faust*, de St-Saëns.

Mlles Varelli Jauquet et Lena Schmitte ont enlevé les bravos de l'auditoire, par leur exécution de la *Estudiantina*, de Lacome. Nous n'avons plus à faire l'éloge de la voix de Mlle Varelli Jauquet, que tout le monde connaît, à la Nouvelle Orléans, où elle a tenu l'emploi de contralto de grand opéra.

Mais sa partenaire, dans ce duo, et probablement aussi son élève, Mlle Schmittle, a un bien joli organe, d'une grande souplesse et d'une rare fraîcheur. Elle fera vite son chemin dans l'estime des amateurs.

Mlle Vincent est une des élèves favorites de Mme Samuel.

Celle-ci avait voulu lui donner le concours de son talent dans cette circonstance. Elle a joué avec la fougue, le brio, l'agilité, la délicatesse et, surtout, l'énergie qu'elle apporte dans toutes ses exécutions.

M. H. Wehrman est un très joli violoniste, qui, à la flexibilité des doigts, joint, tantôt la finesse et la grâce, tantôt l'énergie et la puissance du coup d'archet. Il ira loin s'il continue à travailler.

Le meilleur conseil que nous puissions lui donner, c'est de s'en aller en Europe, se perfectionner dans un de ces merveilleux observatoires d'où sortent les meilleurs artistes de notre époque.

Nous connaissions Mlle Anita Socola comme excellente pianiste; elle nous a prouvé, hier soir, qu'elle est aussi une très jolie chanteuse. Non pas qu'elle ait une voix forte, mais elle la manie bien et elle apporte dans sa diction beaucoup de clarté, beaucoup de netteté.

Un trio pour piano, orgue et violon, par Mlle Vincent, MM. Eckert et Wehrman, sur un motif de *Samson et Dalila*, a obtenu un succès fou.

Très bien exécutée la charmante ballade qu'est venu, vers la fin du concert, chanter M. Durel—un excellent baryton, ténorisant, qui a le sentiment des nuances et des demi-teintes très développé.

Nos compliments, directes, à Mlle Lena Schmittle pour sa jolie voix d'alto. Ensuite, pour son excellente interprétation de *Sacred is thy weeping*.

La soirée s'est dignement et noblement terminée par la *Rapsodie Hongroise*, de Liszt, enlevée avec beaucoup de brio par la bénéficiaire.

Avant de terminer, un dernier mot à propos de l'apparition sur la scène, d'une petite fillette de sept à huit ans, qui a enlevé un morceau à quatre mains avec son professeur, Mlle Vincent; puis seule, nous ne savons quel morceau qu'elle a exécuté avec une aisance, un brio, un aplomb qui ont soulevé les applaudissements de toute la salle.

Nous ne voions Mlle Vincent une excellente pianiste; nous ignorions sa valeur comme professeur.

Théâtre St-Charles.

Tous les soirs, salle comble au théâtre St Charles. Le cirque Jefferson, Klaw et Erlanger y fait fureur, avec ses acrobates habiles, ses écuyères hardies, ses chiens savants, ses poneys qui manœuvrent comme un peloton de soldats bien exercés, et surtout, la comédie burlesque, bouffonne qui accompagne tout cela. C'est très amusant, très drôle, très intéressant. Cela fait passer une heure ou deux très agréablement. Cela recrée l'esprit sans épuiser la bourse, et l'on va en foule voir ce charmant spectacle.

Académie de Musique.

Le *Colonel* attire toujours la foule à l'Académie de Musique, qui fera une des meilleures semaines de la saison théâtrale. La pièce est, d'ailleurs, très bien enlevée par Mme Joséphine Shepherd et M. Simon, qui est le premier sujet de la troupe.

Rien de curieux comme la concurrence que se font à l'envi le théâtre St-Charles et l'Académie de Musique, qui font cependant très bon ménage, sous une même direction, aussi adroite qu'expérimentée.

Grand Opera House.

Le succès de Mlle Fanny Rice va, chaque soir, grandissant au Grand Opera House.

Sa qualité dominante, c'est ce que les Américains appellent la "versatilité," le don de se transformer, de figurer, le même soir, dans des rôles différents et de savoir, dans chacune de ces métamorphoses, obtenir un égal succès. Mlle Fanny Rice y excelle, c'est là le secret de la vogue, de la popularité dont elle jouit.

BELGIQUE.

LE SUFFRAGE UNIVERSEL ET LE SUFFRAGE RESTREINT.

On lit, dans le *Temps* du 28 février:

Hier, dimanche, dès le matin, le tambour battait dans les rues de Bruxelles et des communes agglomérées. Tel cet, chez nos voisins belges, le réveil de toutes les journées civiques: revues de la garde bourgeoise, fêtes nationales ou communales, élections. C'est d'ailleurs ce qu'il s'agissait, hier, et les roulements qui appelaient au dehors les citoyens de la ville et des faubourgs, battaient la charge des partisans du suffrage universel contre le suffrage restreint.

A la veille du jour où s'ouvrir le débat à la Chambre des représentants, l'Association libérale (démocratique) et le parti ouvrier ont eu l'idée d'une manifestation nouvelle et plus saisissante, que le plus nombreux cortège promenant, par les rues, des pancartes à devises et des drapeaux parlants.

Le parti du suffrage universel a convoqué ses cent quinze mille citoyens de Bruxelles, déjà inscrits sur les listes électorales, du jour où pourraient l'être, à un *referendum*. Ils ont été priés par meetings, par affiches, par convocation à domicile, par tous les moyens les plus ingénieux de propagande légale, à venir affirmer, le bulletin de vote à la main, leurs préférences.

Etes-vous pour le suffrage universel, soit à vingt et un, soit à vingt-cinq ans?

Etes-vous pour l'un des trois systèmes restreints (gouvernement, Graux ou Frère Orban), qui déclarent indignes du droit de voter les assistés, les illettrés et les travailleurs qui sont condamnés à ne pas avoir de domicile fixe?

Environ cinquante locaux de vote avaient été ménagés dans Bruxelles même et dans les faubourgs. Pour un jour le *Cheval blanc*, la *Patte de Dindon*, le *Cheveux*, la *Fleur de Houblon*, la *Bouteille de Bière* et d'autres estaminets moins pittoresques, avaient été transformés en "temples du civisme," comme on aurait dit chez nous, autrefois, à l'époque où passait dans l'air le même souffle qui ranime, aujourd'hui, le vieux territoire des communes démocratiques. Le choix de ces antiques et renommées salles de rafraîchissement —où, d'ailleurs, on a échangé, de tout temps, d'autant d'idées politiques que de verres—ne prêtera pas, croyons-nous, à des plaisanteries faciles, et certes n'étonnera personnes en Belgique. Tous ceux qui ont vu le scrutin d'hier et ont noté leurs impressions, constatent qu'on se tenait avec les bravos, payoisie de drapeau national, comme à la Maison de ville; tout le monde a déposé son bulletin dans l'urne ôtr la boîte cachetée, avec un ordre, un silence, un calme qui accusaient la conviction vraie, et qui feront, sans doute, réussir.

Le résultat de cette journée a été celui-ci: sur 111,000 citoyens convoqués, 60,000 sont venus voter. Soit plus de 50 0/0.

L'immense majorité des voix—60,279 exactement—se sont partagées sur les deux propositions de suffrage universel sans restriction: 48,660 pour le projet Janson (droit de vote à vingt-et-un ans) et 7,684 pour le projet Nothomb (vote à vingt-cinq ans).

Les trois projets restrictifs n'ont rassemblé que des minorités infimes: le système Graux, 1,671 voix; le gouvernemental (habitation et capacitarisat combinés), 1,022 voix; le projet Frère-Orban, 903 voix. Il est vrai que les adversaires du suffrage universel avaient recommandé de ne prendre aucune part au *referendum* et de lutter, non à coups de bulletins, mais par l'abstention pure et simple.

Après la première impression de ces chiffres et de l'air si froid mais si résolu des partisans du suffrage universel, la discussion va se porter sur ce que veulent dire les abstentionnistes. Font-il mettre en blue cette proportion de 50 0/0 d'abstentions à l'actif des adversaires du suffrage? N'y a-t-il pas, en Belgique, comme partout, un tout pour gros et désastreuse d'indifférents qui ne doivent pas être attribués à un camp plutôt qu'à l'autre? Evidemment oui, en toute équité. Dès hier, l'organe démocratique la *Réforme* allait au devant de l'objection. Elle avait eu l'idée ingénieuse de demander, sur cette question de la valeur des abstentions, une statistique et un avis, à une autorité en matière électorale—M. E. Pierre, secrétaire général de la présidence de notre Chambre des députés. M. E. Pierre a répondu que, depuis 1876 jusqu'au dernier scrutin législatif, la moyenne des abstentions, en France, est de 23 pour 100. Elle a même été de 31 pour 100 aux élections générales de 1881, et à celles de 1889, où l'intérêt politique était particulièrement en jeu, elles ont accusé encore ce chiffre de 23 pour 100, qui paraît être pour un certain temps, irréductible.

La *Réforme*, qui a adressé la même question à Berne, fait remarquer que les grands *referendum* de la Confédération ne mettent en mouvement que 60 pour 100 d'électeurs. Et elle conclut, de manière assez plausible, que, si, dans deux pays où le droit de suffrage est entré dans les mœurs, il faut encore compter ici sur 23 et là sur 40 pour 100 d'abstentions, dans les scrutins les plus importants, l'abstention d'hier n'a pas la valeur mathématique de 50 pour 100 que les adversaires du suffrage universel voudraient lui attribuer. En réalité, et tout bien pesé, le *referendum* de Bruxelles prouverait, sensiblement, en faveur de la popularité du suffrage pour tous.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 16 Mars 1893.—Indications pour la Louisiane—Temps beau, vents d'est un peu plus chaud.

Température du 15 mars 1893.
Thermomètre de E. A. L. Claudius, Opticiens. No 142 rue du Canal.
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade.
7 heures du matin	50	9
Midi	58	13
3 P. M.	62	15
6 P. M.	60	14

Mariages, naissances et décès, inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières 24 heures.

Mariage—Charles H. Foekler à Mlle Josephine Clavis. George Palmer à Mlle Thérèse Kahler. Henry Anderson à Mlle Jane Holliday. Levion L. Hartley à Mlle Frances A. Bucholz.

Naissances—Mme Dr Frank H. Brickell, une fille. Bertrand Ortet, un garçon; Hugh Bogue, un garçon; George Clark, une fille. John E. Zenaid, un garçon; Max Pinski, Jr une fille; William Bland, un garçon; Page M. Baker, une fille. Anthony Meyer, une fille. Alfred M. Lindsey, une fille. Charles Ail, une fille.

Décès—Mme Veuve Julie Barrière, 55 ans, 48 1/2 rue Ste Anne. Achille A. Bottel, 61 ans, 48 rue Royale. Eleonna Thompson, 16 ans rue Washington et Septième. Christian J. Bozant, 2 mois, 310 rue Ste-Anne. Michael Lynch, 10 ans St Mary's Orphan Boys' Asylum. Charles H. Dieque, 50 ans, 1382 rue Tchoupitoulas. Louis Cabobe, 46 ans, 32 nord Robertson. B. Beckmann, 4 jours, coin Willow et Philip. Mme Mary Fuchs, 33 ans, 124 nord Villerè. Eugène Larche, 42 ans, coin Dumaine et Robertson.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations:

Hermann Twilbeck à Peter O. Rosenstream, demi-terrain borné par les rues Tchoupitoulas, Front, Lyons, et Upperline, $750.

J. M. Ryan et al à Harry Louis Fagan, un terrain borné par les rues Hilary, Adams, Burthe et Second, $270.

John H Keller à Romain Delas, seize terrains bornés par les rues Commune, Carrollton, avenue St-James et Ulloa, $600.

J. M. Ryan et al. à David Bonhage, deux terrains bornés par les rues Sud Remparts, Sud Bassin, Lafayette et Girod, $3,575.

Le même à William S. Wagner, un terrain borné par les rues Lafayette, Sud Bassin, Girod et Sud Remparts, $3,000.

Lawrence Rapp à Régina Adler et al., un terrain borné par les rues Octavia, Joseph, Ferrier et Coliée, $700.

Le vente et les héritiers de F. A. Ople à Robert J. Young, un terrain borné par les rues White, Broad, Bienville et Douane, $450.

J. M. Bugery à J. L. Davis, l'ilet borné par les rues St-Patrick, St-David, Marengo et Milan, $1,800.

L'Etat de la Louisiane à Mlle Mary Moreira et al., un terrain borné par l'avenue Tulane et les rues Roman, Palmyre et Derbigny, $28 91.

John J. Poner à Thos. J. Bonike, deux terrains bornés par les rues Gravier, Dupré, Cayoso et Commune, $80.

James Marley à W. H. Fitzpatrick et al., sept terrains bornés par les rues Peters, Magazine, Léontine et Camp, $3,000.

Alphonso Gamarin et al., à Emile M. Lefebvre, deux terrains bornés par la rue Canal, l'avenue Carrollton, les rues Solomon et Gasquet, $1,650.

John M. Burgoyne à Auguste Martin, un terrain borné par les rues Union, Girod, St-Jean-Baptiste et Bagatelle, $1,495.

S. R. et R. S. D. Henderson (interdits) à Eugène Dupré, un morceau de terre borné par les rues Magasins, Richard, Camp et Orange, $500.

Napoleon Avenue Presbyterian Church à John J. Keyan, un terrain borné par les rues Laurel, Delachaise, alline et Annonciation, $2,100.

Henry Wellman à Lawrence Plant, quatre terrains bornés par les rues Canal, Dauphine, Napoléon et Alexandre, $1,700.

A. McLaughlin à Mme Ellen O'Neil, un terrain borné par les rues St-Thomas, Race, Orange et Religieuse, $1,000.

Just Bruey à P. A. Monberg, et als., un terrain borné par les rues St Charles, Washington, Remparts et Espagne, $4,018.

P. A. Monberg à Just Bruey, la même propriété, $4,000.

S. A. Gerard à A. S. Helman, un terrain borné par les rues Huitième, Constance, Laurel et Neuvième, $1,350.

John Bosenich à H. G. Swettenham, un terrain borné par les rues Marigny, Remparts, St-Claude et Mandeville, $1,500.

H. G. Swettenham à John Bosenich, la même propriété, $1,300.

M. G. Carroll à David Carroll, un morceau de terre, borné par les rues Levée, Tchoupitoulas, Delord et South Market, $500.

Mme P. Carambat à Frank Carambat, un morceau de terre, borné par l'Avenue de la Louisiane, les rues Delachaise, Jersey et Laurel, $250.

Héritiers Carambat à Mme P. Carambat, un morceau de terre, borné par l'Avenue de la Louisiane, les rues Jersey, Laurel et Delachaise, $500.

Cour de Circuit.—Thomas contre la N. O. & Northeastern R. R. Co, en $25,000 de dommages. Jugement en sa faveur pour $7,000.

Cour Criminelle. — Fitzgerald, le boudiom qui, le 1er janvier a attaqué les agents Terrebonne et Rousseau, scin Mandeville et Dauphine, a été condamné à un an de prison de patoise et $50 d'amende.

Première cour de recorder.—Maurice Bishop, un détective de l'agence Godson, qui logeait depuis quelque temps chez Mme Ryan, soin Carondelet et Julie, a été arrêté hier. Mme Ryan, prétendant que son locataire lui devait sa pension depuis plusieurs semaines, a prévité de son absence pour s'emparer de sa malle qu'elle a refusé de lui rendre

M. Bishop a porté contre elle une accusation de détournement, et usant de représailles, elle l'a fait arrêter pour allures suspectes. Il a comparu hier devant le recorder Whitaker et sur le témoignage du chef de l'agence de la Nouvelle-Orléans et de plusieurs membres des sociétés auxquelles appartient l'accusé, celui ci a été acquitté.

Les Levées.—Le Board des levées du Bassin du Pontchartrain, qui vient de se réunir, a reçu un rapport d'après lequel les travaux exécutés et en voie d'exécution depuis 1892 ont demandé l'emploi de 625,080 yardes cubes de terre. Avant la crue annuelle, le Board aura fait construire 51,678 pieds de levées.

Dans le même délai il a été employé pour les levées construites par le gouvernement fédéral 674,000 yardes cubes de terre et 155,000 pour celles qui ont été construites par l'Etat.

Sur toute la ligne, les levées sont à la fois plus hautes et plus résistantes que jamais. Elles seront capables de résister à une crue aussi forte que celle de 1892.

Les membres du Board sont d'avis que les planteurs et les compagnies de chemins de fer devraient leur donner leur concours pendant la saison des hautes eaux, en surveillant les levées, réparant les points faibles et en haussant ceux qui ne sont pas assez élevés.

Le Board n'a encore aucune donnée sur laquelle baser une estimation du niveau qu'atteindra le fleuve cette année, mais il est plein de confiance et fait pousser activement les travaux inachevés.

Détournement. — W. Landwehr, conducteur de la American Brewing Co., a été arrêté hier pour le détournement de $67.

Enquête. — Le brigadier-général Boriand a ordonné une enquête sur la conduite des membres de la compagnie C, qui, se trouvant dans un train du Fort Espagnol où des boodlums enuyaient les voyageurs, ne sont pas intervenus.

Incendie à Donaldsonville.

Mardi, à 2 heures de l'après-midi, le feu a pris à Donaldsonville dans la boulangerie de M. J. O. Vives, rue Lessard. Avant que les pompiers aient pu se rendre maîtres des flammes, elles avaient déjà consumé 9 maisons. On ignore l'origine de l'incendie.

Les immeubles détruits sont la bijouterie de A. G. Wabble & Cie.; la librairie de M. J. Von Hatten; un entrepôt de chaux et un autre de farine, ainsi que l'établissement de M. V. Maurin, entrepreneur de pompes funèbres; tous ces immeubles appartenaient à M. Von Hosten qui perd $4,000 son assurance ayant expiré il y a deux semaines.

Le total des pertes est estimé à $20,000; assurances $7,000.

A minuit et midi, mercredi matin, une autre alarme a été donnée pour un incendie qui venait de se déclarer dans le magasin de Mme J. Tobias, à deux lieis de la gare.

L'immeuble a été complètement détruit, ainsi que quatre maisons voisines. Le feu a été mis par l'explosion d'une lampe.

Aucun de ces immeubles n'était assuré, à l'exception de celui de M. Tobias. Pertes, $8,000.

City Park.

Les membres de la City Park Improvement Association se sont réunis hier soir, sous la présidence du juge A. L. Tissot. Les membres suivants étaient présents:

V. Anseman, M. Biri, V. Botto, E. W. Smith, F. Dreyfous, P. Schneidau, S. Richards, P. Torre.

Le secrétaire, M. S. F. Landry, donne lecture des minutes de la dernière séance.

La démission de M. Dupuy, collecteur, est acceptée. Lecture d'une lettre de M. C. Jamonville, qui demande à être nommé à ce poste.

Lettre semblable de M. D. Mayronne.

On décide de laisser le choix du collecteur au comité de finances.

Lecture est donnée du rapport du trésorier qui est référé au comité de finances.

Il est ainsi conçu:

Recettes	$5,012 72
Dépenses à date	6,289 31
Balance déposée à la Banque du Peuple	$ 723 44

Lecture du rapport du Comité exécutif.—Dans son rapport le Comité annonce qu'il a fait planter 50 arbres en face du parc, qu'il a vendu $170 de foin et $5 d'orangers. Il demande l'achat de coquilles pour parer les allées.

Les trois vacances qui existaient ont été remplies par la nomination de MM. J. Garcia, W. G. Tebault, J. Bernard.

Police Board.—Un meeting spécial des membres du Police Board a eu lieu hier soir à sept heures, sous la présidence de Maire John Fitzpatrick.

MM. Denis, Demontreuille, Burns, Beanham, Dunn, Parker, le chef Gaster et son secrétaire Vandervoort étaient présents.

Le Board s'est réuni spécialement pour juger l'affaire des sergents McCabe, du troisième precinct, et Aucoin, du dixième, accusés par le juge Ferguson d'avoir, moyennant certaine somme, permis à plusieurs personnes d'ouvrir des maisons de jeu.

Le sergent Joe. A. McCabe plaide non coupable.

Le premier témoin, l'Hon. juge J. H. Ferguson, ne répond pas à l'appel de son nom, et l'on oblige de l'envoyer chercher à la Cour Criminelle.

Le juge qui a en tous les renseignements lui ont été donnés par un nommé Doyle qui est venu le trouver une fois à son bureau et une seconde fois l'a rencontré dans la rue et lui a parlé de l'affaire. Chaque fois, John Doyle était légèrement sous l'influence de la boisson.

A une question de M. Parker, il répond qu'il n'avait pas prévenu le Board avant de publier ses instructions, parce que deux fois déjà, il avait parlé de l'existence de maisons de jeu, et le Board n'avait pas agi comme il était que M. Dunn, un des conseillers de police, a lui-même déclaré que les joueurs étaient protégés.

M. Dunn avoue s'être exprimé ainsi, mais seulement à la cour de recorder, en défendant un de ses clients.

Le témoin déclare que Doyle qu'il connaît depuis longtemps est un ancien agent de police qui s'adonne à la boisson, qui a été employé dans plusieurs maisons de jeu et qui a été arrêté maintes fois.

Le sergent McCabe, au contraire, est un homme contre lequel il n'a rien à dire.

John Doyle est ensuite appelé. Il déclare que le 7 février il a rencontré le sergent et lui a demandé la permission d'ouvrir une maison de jeu. Seulement lui, le sergent l'y aurait autorisé moyennant une somme de 20 0/0 sur les bénéfices, mais le lendemain, le sergent lui dit qu'il ne pourrait pas ouvrir près de la rue Royale, mais qu'il lui permettrait de s'établir sur la rue Dauphine. Malgré cela, il emprunta plusieurs tables et des dés à Samuel McCuen, et s'établit au No 20 de la place de la Bourse, mais il n'eut pas de joueurs, car il prétend que le sergent les avait effrayés. Plus tard dans la soirée, il rencontra l'agent Barnes qui le mit en état d'arrestation.

Le soir du Mardi-Gras, il ouvrit de nouveau sa maison, et à 10:30 heures du soir, personne ne s'étant présenté, il ferma son établissement et sortit, mais n'ayant été aperçu par le sergent, il fut arrêté. Il demanda alors à McCabe pourquoi il ne fermait pas les autres maisons de jeu sur la Place de la Bourse, mais ne reçut pas de réponse.

Le témoin admet être un politicien et avoir été destitué de la police pour ivresse.

Robert Montgomery, Ben Hogan, Louis Barthe, Ed Barthe, ne savent rien de l'affaire.

Dennis Corcoran n'est pas entré dans une maison de jeu depuis plus de trois mois. Il a récemment cependant été ouvrir une pour son propre compte, et a vu à ce sujet le chef Gaster et le sergent McCabe qui ont refusé de lui donner une réponse.

Peter Byrnes, ayant entendu dire qu'on allait mettre une taxe sur les maisons de jeu, en ouvrit une au No 20 de la place de la Bourse, mais ayant reçu l'ordre de la fermer, il s'y conforma.

Plusieurs autres témoins ne savent rien d'important.

Le premier des témoins à décharge est l'Hon. juge A. R. Moulin qui déclare que Doyle a comparu devant lui le 8 février, qu'il a déclaré que plusieurs maisons de jeu étaient ouvertes, mais refusé de lui dire où elles se trouvaient.

Le détective F. Ramée se trouvait au coin des rues Canal et Royale, quand Doyle a demandé au sergent l'autorisation d'ouvrir une maison de jeu, et Mc Cabe lui a répondu: "Si vous en ouvrez une, je vous jetterai dans le wagon de police."

Doug Hall, reporter du *Times-Democrat*, se trouvant un soir au coin des rues Royale et Douane, il y a environ trois semaines, a demandé au sergent de l'accompagner dans une maison de jeu, et ce dernier lui a répondu: "Si vous en trouvez une dans le premiet, laisse le moi savoir, et je vous prierai ma montre que j'y ferai une descente de police."

L'agent H. Barnes dit que le 7 février, vers 7 heures du soir, comme on avait ouvert un café au No 20 de la Place de la Bourse, il se rendit sur les lieux; et ayant aperçu de la lumière au premier étage, il monta. Il se trouva au milieu d'une grande salle garnie de tables, et dans laquelle il aperçut Doyle.

En voyant entrer l'agent, celui ci lui a dit: "Il faut convoyer des joueurs." Barnes lui répondit que s'il ouvrait son tripot, il appellerait le wagon de police. Doyle lui dit: "Revenez dans une demi-heure."

Vers une heure du matin, il fut arrêté par le même agent, et apprit après que c'était McCabe qui avait ordonné son arrestation, il l'insulta et lui dit qu'il saurait bien le faire partir du troisième precinct.

Barnes dit que le sergent a toujours recommandé à ses subalternes de faire observer la loi du dimanche et de fermer les maisons de jeu.

Sur motion du Col. J. C. Denis, le sergent est acquitté.

Le sergent J. C Aucoin comparaît ensuite, mais en l'absence de la Nouvelle-Orléans de M. John Curry, le principal témoin, l'affaire est remise indéfiniment.

Blessé—Geo Burke, un nègre qui, hier, à 2 heures de l'après midi, passait devant l'immeuble en cours de construction situé coin Thalie et South Peters, appartenant à la Brooklyn Cooperage Co a été blessé à la tête par la chute d'une brique.

Après avoir reçu les soins des étudiants il a été transporté chez lui, rue Thalie près Constance.

Horrible accident.—A 3 heures 30 P. M., rue Decatur, entre Champs-Elysées et François, Joséphine Bancoco, une enfant de dix huit mois, dont les parents demeurent au No 369 de la rue Decatur, a été dépêpêtée par les roues du char No 76 de la ligne Cité, Erato et Bourbon, conduit par un nommé Wm Miller, qui demeure au coin des rues Baronne et Harmonie. Il a été arrêté et écroué au poste de police du cinquième precinct.

Vol.—On a volé dans la vitrine d'un nommé Hyman, rue Canal près Front, huit revolvers évalués environ $50.

Le feu.—A 3 h. 30 de l'après-midi, le feu a endommagé pour environ $10 le No 123 de la rue Tremé, appartenant à M. A. Rocheron et occupé par M. G. Smith. Les flammes ont été éteintes par le corps de sauvetage de l'avenue Esplanade.

Assassins recherchés.—Le chef Gaster a reçu avis hier matin du chef de police de St-Louis, qu'une récompense de $3,000 était offerte pour la capture des assassins de M. E. Brown qui attaqué le deux courant au moment où il rentrait chez lui rue Morgan, à St-Louis, a été assassiné.

Les meurtriers lui ont volé sa montre et sa chaîne évaluées $100.

Les assassins sont des jeunes gens de 18 à 20 ans.

Vol.—V. E. Wilson, qui tient un café à l'encoignure des rues Claiborne et Canal, s'étant trouvé mal dans le café de Shay & Mulholland, No 6 rue des Remparts, une femme de couleur qui était présente l'a fait monter au premier étage où il s'est endormi. Une heure plus tard, à son réveil, il s'est aperçu qu'on lui avait dérobé une somme de $83, un livret de banque accusant un dépôt de $800 et seize billets de loterie de la Louisiane.

Menus faits.—Wm Hooper, qui, dans la soirée du Mardi-Gras, a blessé d'un coup de couteau M. Fitzgerald, le maître du port, a été envoyé devant la cour criminelle sous caution de $2000.

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

L'Affaire du Canal de Panama.

A la Cour d'Assises.

Paris, 15 mars—Il n'y avait que peu de curieux aujourd'hui à l'audience; l'intérêt que l'on prenait à l'affaire a cessé avec l'audition des témoins.

Les avocats ont continué leurs plaidoiries.

M. Legrosse a dit que le gouvernement n'a pas osé poursuivre tous ceux qui ont été impliqués dans l'affaire, et il a ajouté que le scandale ne cesserait pas avant que toute la vérité ne fut connue.

M. Rousselle a tenu le même langage.

L'avocat-général a dit que le gouvernement avait fait son possible pour mettre tout au jour.

Il a accusé M. Charles de Lesseps d'avoir cherché à abuser les jurés comme il avait abusé les actionnaires de Panama. Il a dit que les preuves étaient suffisantes pour établir la culpabilité des accusés.

Il a fait allusion à MM. de Freycinet, Floquet et Clémenceau défendant leur conduite et justifiant les avis donnés par eux à Charles de Lesseps.

Il a dit qu'il n'était pas vrai que M. Floquet lui ont demandé de l'argent et que M. Charles de Lesseps comparaissait devant le jury et le payé entier comme un financier de mauvaise augre qui a glané les économies de milliers de Français.

Au sujet de M. Baihaut, l'avocat-général a dit qu'il avait avoué sa culpabilité en plein tribunal. Il a tourné en ridicule le système de défense de M. de Lesseps, consistant à faire croire qu'il avait cédé à la force.

Il ne s'est servi du terme de "voleurs de grand chemins" que pour abuser les esprits faibles.

Passant rapidement sur Fontane et M. Blandin, dont il a sévèrement condamné la conduite, l'avocat dit, que l'explication donnée par M. Sans-Leroy du placement d'une partie de la dot de sa femme en immeuble même où il était accusé d'avoir reçu de l'argent de la compagnie de Panama, n'est pas admissible.

On ne peut pas davantage prendre au sérieux l'explication donnée par M. Bérol au sujet de ses relations avec le baron de Reinach.

Il a demandé que MM. Dugué de la Fauconnerie et Gobrin soient condamnés à la même peine que Charles de Lesseps.

M. Gobrin s'est levé et a déclaré que l'on trouverait les preuves de ses assertions et de son innocence dans des documents qui ont été mis sous scellés.

L'avocat-général a répondu à M. Gobrin que l'on prendrait en considération les déclarations qu'il produirait, et passant à M. Antonin Proust, il a dit que ses premières dénégations équivalaient à un aveu de culpabilité et que comme Gobrin et Dugué de la Fauconnerie, il abdéé aux violences pratiques auxquelles la compagnie du Canal a eu recours sans délitation lorsqu'elle s'est sentie acculée.

Après avoir qualifié M. de Lesseps, d'homme qui a *pris d'assaut la conscience d'hommes public par des pots de-vin et des promesses*, il a terminé son plaidoyer par une allusion à la pauvreté à la misère, à la ruine de milliers de familles frugaisse, causée par les actes deshonnêtes des directeurs de Panama.

La séance est ajournée.

La France et le Vatican.

Rome, 15 mars—Un sérieux conflit entre le Vatican et la France est imminent. La nomination du primat d'Afrique pour succéder au cardinal Lavigerie, est sujet à danse.

Le Pape demande que la France accorde au Primat une subvention fixe; a quoi le gouvernement se refuse. Le Pape prétend que si le Primat est payé par l'Eglise, celle-ci doit conserver pleine liberté dans son choix. Il a donné à entendre qu'il est possible qu'il nomme un Primat italien sur des catholiques qui, en grande partie, sont Français au sujets de la France.

M. Bourgeois reprend ses fonctions de ministre de la Justice.

Paris, 15 mars—Cédant aux prières de ses amis et collègues, M. Bourgeois a consenti à revenir sur sa décision et à reprendre ses fonctions de ministre de la Justice.

M Deacon.

Londres, 15 mars—E. Parker Deacon, l'assassin d'Abeille, s'est embarqué aujourd'hui avec sa fille Gladys pour New York, dans l'intention de rejoindre ses autres enfants. Gladys est l'enfant que Mme Deacon avait retirée du couvent pour l'empêcher de tomber entre les mains de son père pendant le procès en divorce.

Nowacki qui est en démocrate a télégraphié immédiatement la nouvelle au Président Cleveland, demandant à celui-ci l'autorisation de lui donner son nom.

Le Président a répondu par une lettre autographe ainsi conçue:

Cher Monsieur,

Je suis très heureux de vous autoriser à vous servir de mon nom pour baptiser le fils qui vous est né le jour de l'inauguration. Certainement un garçon qui est entré dans la vie au même temps qu'une administration démocratique ne peut que devenir un bon et loyal démocrate, comme son père. Je lui souhaite une vie longue et prospère et désire qu'il fasse toujours la joie de ses parents.

Bien à vous, GROVER CLEVELAND.

Le froid et les inondations.

Detroit, Mich., 15 mars—Le retour subit du froid fait que l'on ne redoute pas pour le moment que les inondations causent des dégâts plus considérables.

Le niveau de la Grande Rivière a été emportés et on n'a rien à redouter de ce côté. Partout ailleurs, les rivières baissent.

La situation est à peu près la même dans le district de Kalamazoo. La souffrance y est grande, car il s'est formé de la glace dans toute la région inondée et la communication de maison à maison par bateau est devenue impossible.

Il n'y a pas encore eu de victimes.

Au Brésil.

Valparaiso, Chili, 15 mars—Une dépêche de Rio de Janeiro dit qu'un "mass meeting y a été tenu pour protester contre l'apathie du gouvernement.

Des résolutions ont été adoptées, par lesquelles on lui demande de prendre des mesures immédiates et énergiques pour supprimer la révolution à Rio Grande do Sul.

On prétend que l'armée fédérale qui assiège Santa Anna n'a pas pu attaquer cette ville, étant dans l'impossibilité de se servir de ses fusils, les cartouches envoyées de Buenos Ayres étant d'un calibre différent de celui des armes.

Mille hommes sont dirigés sur Rio Grande do Sul pour renforcer l'armée du gouvernement, et il faut s'attendre très prochainement à un engagement décisif.

Le bill de l'armée en Allemagne.

Une crise imminente.

Berlin, 15 mars—A la suite d'entrevues avec le chancelier Caprivi, Herr Von Benningsen a fini par consentir à une augmentation annuelle des recrues, de 48,000 hommes.

Le chancelier insiste sur l'augmentation complète de 60,000 hommes fixée par le bill.

On s'attend à un rejet du bill par le comité à sa seconde lecture qui aura lieu demain.

On discute la probabilité de la dissolution du Reichstag.

La *Kreuz Zeitung* exprime aujourd'hui l'avis que vu l'intention du gouvernement d'adopter le bill sans aucun amendement, un appel au peuple est devenu inévitable, et il demande aux conservateurs de se préparer pour une élection générale.

Plusieurs journaux radicaux expriment la même opinion sur la situation.

Quelques-uns pensent qu'une crise de Cabinet est imminente. Tout indique cependant que Von Caprivi conservera ses fonctions.

INCENDIE.

Sept personnes blessées.

Chicago, 15 mars—Un peu avant 3 heures ce matin, le feu s'est déclaré dans la fabrique de cadres de J. Carter, 124 et 126 May street.

L'immeuble construit en briques, mesurant 125x150 pieds et a 5 étages. Il contenait un stock considérable de cadres et de nombreuses machines.

Le feu a fait de si rapides progrès qu'il a été nécessaire d'appeler immédiatement une douzaine de pompes

Au bout de quelques instants, le toit s'est effondré et un pan de mur est tombé sur la résidence de Stephen Carter, ensevelissant cinq personnes, M. Carter, son épouse, sa femme et ses deux filles âgées de 10 et 12 ans.

Deux pompiers ont été blessés.

Le mur de façade est tombé dans la rue où une foule considérable s'était déjà rassemblée.

Personne n'a été blessé. On a immédiatement commencé à déblayer les décombres qui ensevelissaient la famille Carter. M. Carter a été retiré avec une jambe cassée. Il était en outre contusionné sur diverses parties du corps.

On a continué à chercher les victimes, bien que le pan de mur restés debout se balançât, menaçant de tomber, et Mme Carter a été retirée bientôt après son mari.

Elle n'avait que quelques contusions, ayant été protégée par une lourde porte

Les cadavres de L. J. Chartier et Lillie Chartier ont été retrouvés dans la matinée. Stephen Chartier mourra probablement. Les quatre autres victimes survivront.

Les pertes sont évaluées à $30,000.

Arrestation de contrefacteurs.

Wheeling, W. Va, 15 mars—On a arrêté hier soir une bande de contrefacteurs. Deux d'entre eux ont été arrêtés à Parkersbourg et trois hommes et une femme à Belleville.

Il y a dix jours, G. W. Webb et Madison Beaver qui parcouraient l'Etat en qualité de voyageurs de commerce, ont disparu derrière eux une telle quantité de fausse monnaie qu'on a fini par en découvrir la source et que la police a fait une descente à Belleville, où plusieurs arrestations ont été opérées. On a saisi des poinçons et autres outils servant à la fabrication de fausses pièces.

Le ministre de la marine visite le port de Brooklyn.

New York, 15 mars—M. Hilary A. Herbert, le nouveau ministre de la marine, a visité hier, officiellement, le chantier de marine de Brooklyn. Il a été reçu par le commodore Erben, le commandant, ses aides, et les gardes en uniforme. Une salve de 17 coups de canon a été tirée par le *Vermont*.

Il assistera demain au dîner offert à son prédécesseur par le Hamilton Club. M. Herbert a dit que l'on ne ferait que les changements strictement nécessaires, que les nominations seraient basées sur la capacité et l'expérience des candidats, et qu'il ne consulterait pas politiques et resterait étrangers.

Il est en faveur de la construction de que quelques navires chaque année, et déclare que les Etats-Unis ne mettront pas longtemps à reconquérir la situation d'égalité où ils se trouvaient en 1860

Au sujet de la revue du 27 avril, il a dit que tout faisait prévoir une démonstration imposante. Il a ordonné à tous les marins qui doivent y prendre part, de se trouver au rendez-vous, à